

MICRO-ENTREPRENEUR : RADIATION

📄 DOCUMENTS A FOURNIR

- Formulaire P4 (Cerfa n° 11679*04) à fournir en 2 exemplaires originaux.

📄 PIECES A FOURNIR

- Justificatif d'immatriculation (P0 de déclaration de début d'activité réalisé précédemment).
- Avis de situation INSEE
- Restitution de la carte d'ambulant (si ambulant).

📄 FRAIS

- Gratuit.
- Si entreprise non inscrite à la CMA : 40€

Nota : les documents sont téléchargeables sur le site internet www.cma-herault.fr